

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Cagnes sur Mer (06)
Hôtel de Ville
BP 79
06800 Cagnes sur Mer

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: PRESTATIONS DE FEUX D'ARTIFICE CAGNES-SUR-MER – SAISON ESTIVALE 2026.

Description: PRESTATIONS DE FEUX D'ARTIFICE CAGNES-SUR-MER - SAISON ESTIVALE 2026

Identifiant interne: 2026AOM005.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 92360000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: CAGNES SUR MER.

Ville: CAGNES SUR MER.

Code postal: 06800.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 82000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 0 EUR.

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 3.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:
État de cessation d'activités:
Paiement d'impôts et taxes:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2026AOM005L01.

Titre: Tir feu d'artifice « EMOTIONS », le samedi 25 juillet 2026, dans le cadre de la manifestation : « promenade en fête ». Description: Tir feu d'artifice « EMOTIONS », le samedi 25 juillet 2026, dans le cadre de la manifestation : « promenade en fête ».

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 92360000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: CAGNES SUR MER.

Ville: CAGNES SUR MER.

Code Postal: 06800.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 6.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 25000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : PRIX.

Critère Qualité :

Nom : METHODOLOGIE.

Description : Méthodologie d'exécution au travers du mémoire technique.

Critère Qualité :

Nom : QUALITE.

Description : Qualité de la proposition technique et artistique.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 26/02/2026 à 15:30.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches.securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel Avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) Référé contractuel Après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) Un recours gracieux Peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir Peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). Un référé suspension Peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). Un recours en contestation de la validité du contrat, Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Cagnes sur Mer (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 2026AOM005L02.

Titre: Tir feu d'artifice « ENERGIES », le samedi 8 aout 2026, dans le cadre de la manifestation : « promenade en fête ».

Description: Tir feu d'artifice « ENERGIES », le samedi 8 aout 2026, dans le cadre de la manifestation : « promenade en fête ».

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 92360000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: CAGNES SUR MER.

Ville: CAGNES SUR MER.

Code Postal: 06800.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 6.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 25000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : PRIX.

Critère Qualité :

Nom : METHODOLOGIE.

Description : Méthodologie d'exécution au travers du mémoire technique.

Critère Qualité :

Nom : QUALITE.

Description : Qualité de la proposition technique et artistique.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Date limite de réception des offres : 26/02/2026 à 15:30.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches.securises.fr/>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

5.1.15 Techniques

Aucun
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référendum précontractuel Avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) Référendum contractuel Après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) Un recours gracieux Peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir Peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). Un référendum suspension Peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). Un recours en contestation de la validité du contrat, Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Cagnes sur Mer (06)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 2026AOM005L03.

Titre: Conception et tir d'un spectacle « pyro-mélodique » le vendredi 10 juillet 2026, dans le cadre de la manifestation : « hippodrome en fête » .

Description: Conception et tir d'un spectacle « pyro-mélodique » le vendredi 10 juillet 2026, dans le cadre de la manifestation : « hippodrome en fête » .

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 92360000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: CAGNES SUR MER.

Ville: CAGNES SUR MER.

Code Postal: 06800.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 6.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 32000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : PRIX.

Critère Qualité :

Nom : METHODOLOGIE.

Description : Méthodologie d'exécution au travers du mémoire technique.

Critère Qualité :

Nom : QUALITE.

Description : Qualité de la proposition technique et artistique.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 26/02/2026 à 15:30.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches.securises.fr/>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel Avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) Référé contractuel Après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) Un recours gracieux Peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir Peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). Un référé suspension Peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). Un recours en contestation de la validité du contrat, Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21060027600013.

Adresse postale : Hôtel de Ville BP 79.

Adresse postale : Hôtel de Ville BP 79.

Ville : Cagnes sur Mer.

Code postal : 06800.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: e.gaurrand@cagnes.fr.

Téléphone: +33 493221900.

Adresse internet: <http://www.cagnes-sur-mer.fr/>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Adresse postale : 18 AVENUE DES FLEURS.

Ville : NICE.

Code postal : 06000.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 489978600.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :8691cd66-31e3-45e1-b810-0d5d10061b3a

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 26/01/2026 à 15:25.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.